

La Région Atlantique de l'Alliance de la fonction publique du Canada présente

un symposium des jeunes travailleuses et travailleurs

Du vendredi 4 novembre 2016 à 18 h au dimanche 6 novembre à 13h à Port Blandford, Terre-Neuve-et-Labrador

Les jeunes travailleurs ont-ils vraiment besoin des syndicats? Quelle est la place des jeunes à l'AFPC? Qu'est-ce que ça veut dire être un militant syndical? Comment est-il possible de s'impliquer au sein de l'AFPC?

L'AFPC invite les jeunes travailleuses et travailleurs des quatre provinces atlantiques à s'inscrire à son symposium, qui aura lieu au Terra Nova Hospitality Home and Cottages à Port Blandford, à Terre-Neuve-et-Labrador, du 4 au 6 novembre 2016.

Des jeunes de 35 ans et moins s'y réuniront pour discuter des défis auxquels ils doivent faire face au sein de leur syndicat, au travail et dans la société. On parlera aussi du fonctionnement du syndicat et des droits que nous avons acquis comme membres d'un syndicat.

Ce symposium est l'occasion idéale d'établir des liens avec d'autres jeunes membres et de travailler ensemble à créer des comités de jeunes travailleuses et travailleurs partout dans la région. Inscrivez-vous maintenant!

Retournez le formulaire d'inscription ci-joint dûment rempli avant le mercredi 5 octobre 2016 à Jacqueline Robichaud (robichj@psac-afpc.com).

Inscrivez-vous maintenant!

afpcatlantique.ca | 902-443-3541





**Symposium pour jeunes travailleuses et travailleurs
vendredi 4 novembre au dimanche 6 novembre 2016
Port Blandford, Terre-Neuve-et-Labrador**

NOM _____
(Nom de famille) (Prénom)

ADRESSE _____

(Code postal)

TÉLÉPHONE (____) _____ (____) _____
(domicile) (travail)

(____) _____ **COURRIEL** _____
(portable)

N° DE MEMBRE DE L'AFPC _____

SECTION LOCALE / ÉLÉMENT _____

J'autorise par la présente l'utilisation des renseignements ci-dessus pour constituer la liste des participantes et participants du symposium.

ACTIVITÉS SYNDICALES

Depuis combien de temps êtes-vous membre de l'AFPC? _____

Nombre de membres dans votre section locale : _____

Êtes-vous une déléguée syndicale ou un délégué syndical? Oui Non

Autre(s) charge(s) syndicale(s) occupée(s) actuellement : _____

ÉDUCATION

Veillez indiquer les formations syndicales que vous avez suivies, en précisant la date et l'emplacement.

EMPLOI

Employeur : _____

Lieu de travail : _____

Profession/classification : _____

LANGUE

Si le symposium se déroule en Anglais, auriez-vous besoin de la traduction simultanée? Oui Non

ACCÈS

J'ai un handicap et j'ai besoin de mesures d'adaptation.

Oui Non

Dans l'affirmative, remplissez la demande à la fin du présent formulaire.

Devez-vous respecter des exigences qui requièrent des mesures d'adaptation? Par ex. religieuses, alimentaires?

Oui Non

Comment pouvons-nous répondre à vos besoins d'adaptation ? Veuillez préciser :

REMARQUES DE LA CANDIDATE OU DU CANDIDAT

Décrivez en quoi la formation vous intéresse et comment vous prévoyez la mettre à profit.

SIGNATURES

Candidate ou candidat

Je m'engage par la présente à assister et à participer à toutes les séances, y compris les séances prévues en soirée, et à terminer tous les travaux. J'ai lu la politique de l'Alliance sur le harcèlement qui se trouve ci-joints et je comprends mes responsabilités à l'égard de cette politique. Si vous êtes acceptés à participer, nous informerons votre élément de votre participation.

Signature

Date

**Date limite : mercredi 5 octobre 2016. Retourner le formulaire à
Jacqueline Robichaud (robichj@psac-afpc.com)**

AUTO-IDENTIFICATION (FACULTATIF)

L'Alliance tient à ce que ses programmes soient accessibles à tous ses membres. Les renseignements demandés ci-dessous nous aideront à déterminer dans quelle mesure nous réussissons à joindre les jeunes, et les membres qui appartiennent aux groupes énumérés dans la politique de l'AFPC sur les droits de la personne. Tous les renseignements demeureront confidentiels.

Êtes-vous Autochtone, Métis, Inuit ou Inuk? Oui Non

Faites-vous partie d'un groupe racial visible? Oui Non

Dans l'affirmative et si vous souhaitez préciser votre groupe racial visible, veuillez l'indiquer.

Avez-vous un handicap? Oui Non

Si vous avez un handicap et nécessitez des mesures d'adaptation, veuillez remplir le formulaire ci-joint.

Êtes-vous gai, lesbienne, bisexuel-le ou transgenre? Oui Non

Êtes-vous un-e jeune travailleuse ou travailleur (35 ans et moins)?

Oui Non

Ce formulaire peut être offert en divers formats, comme le Braille, l'anglais, le français, ou sur disquette en anglais et en français. Pour obtenir d'autres renseignements, communiquez avec votre bureau régional de l'AFPC.



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

DEMANDE DE MESURES D'ADAPTATION

Vous devez remplir le présent formulaire pour nous permettre d'assurer l'accessibilité du congrès et des installations où il aura lieu. L'AFPC a pour politique de veiller à ce que ses activités soient accessibles aux personnes ayant un handicap.

NOM _____
(Nom de famille) (Prénom)

ADRESSE _____

(Code postal)

TÉLÉPHONE (____) _____ (____) _____
(domicile) (travail)

(____) _____ **COURRIEL** _____
(portable)

N° DE MEMBRE DE L'AFPC _____

SECTION LOCALE / ÉLÉMENT _____

J'ai un handicap et j'ai besoin de mesures d'adaptation.

Dans l'affirmative, veuillez décrire toute limitation fonctionnelle ou cognitive liée à votre handicap? (Vous n'avez pas à révéler votre diagnostic, mais seulement vos limitations fonctionnelles.)

Veuillez nous suggérer des mesures d'adaptation qui pourraient répondre à vos besoins.

Autres commentaires

Vous devrez peut-être fournir des documents médicaux pertinents qui nous aideront à donner suite à votre demande.

Les renseignements que vous fournirez sur le présent formulaire seront uniquement divulgués à d'autres personnes si cela sera nécessaire pour répondre à vos besoins.

DÉCLARATION DE L'AFPC SUR LE HARCÈLEMENT

L'effort concerté de nos consoeurs et de nos confrères pour améliorer notre vie au travail et préserver les droits pour lesquels nous avons lutté fait la force de notre syndicat. Le respect mutuel constitue la pierre angulaire de cette collaboration. Les Statuts de l'AFPC affirment que chaque membre a le droit d'être protégé, tant au sein du syndicat que dans le lieu de travail, de la discrimination et du harcèlement fondés sur l'âge, le sexe, la couleur, l'origine nationale ou ethnique, la race, la religion, l'état civil, les antécédents judiciaires, les handicaps, l'orientation ou l'identité sexuelle, la langue, la classe ou l'idéologie politique. Les membres ont également le droit d'être protégés de tout harcèlement à caractère personnel.

Si vous faites l'objet de harcèlement au cours d'une activité, contactez la personne chargée de la coordination des plaintes en matière de harcèlement afin de discuter de la situation et des mesures possibles. Notre premier objectif consiste à favoriser le règlement rapide et informel de ces incidents et à inciter nos membres à se parler directement afin de résoudre l'affaire. Si cette méthode ne donne aucun résultat ou s'avère être impossible, les dispositions des Statuts et les déclarations de principes sur la question du harcèlement seront appliquées intégralement et sans délai.

Le harcèlement sous toutes ses formes nous éloigne de notre but commun et affaiblit notre syndicat. Tout en travaillant de concert à la réalisation de la tâche importante qui nous occupe, traitons-nous mutuellement avec dignité et respect.

POLITIQUE DE L'AFPC SUR LES ENVIRONNEMENT EXEMPTS DE TOUTE ODEUR

L'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) s'est engagée à faire en sorte que tous les membres ayant un handicap jouent un rôle à part entière au sein de l'organisme de façon à contribuer à son mandat.

À cet égard, l'AFPC reconnaît que l'accessibilité est une exigence essentielle afin d'assurer la participation des membres manifestant des sensibilités environnementales.

Par égard pour la santé de nos consoeurs et confrères qui peuvent souffrir de sensibilités environnementales et en vue d'éliminer les contaminants atmosphériques, **l'AFPC demande à tous les participants et participantes aux activités syndicales d'éviter d'utiliser des produits parfumés, notamment les parfums, les eaux de Cologne, les lotions, les fixatifs, les désodorisants et tous autres produits mis en marché par l'industrie des parfums.**

Un participant ou une participante qui prend connaissance d'un problème doit l'indiquer à la personne en cause de manière cordiale et respectueuse. Les questions non réglées sont portées à l'attention des organisateurs et organisatrices, qui se renseignent et tâchent de trouver un moyen d'adaptation convenable, sans toutefois subir de contrainte excessive.

En conjuguant nos efforts, nous pouvons faire régner un environnement plus sain pour TOUTES LES PERSONNES et répondre aux besoins de ceux et celles qui éprouvent des sensibilités environnementales.